



Paris, le 31 mars 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Coronavirus : le mouvement mutualiste multiplie les initiatives sur tout le territoire

Dans cette période de crise liée à l'épidémie de coronavirus, tous les acteurs mutualistes sont pleinement mobilisés sur le terrain pour **soigner, prévenir et assurer la continuité de leurs activités auprès de leurs adhérents et des Français**. Les 2 800 établissements et services mutualistes se réorganisent et s'engagent pour faire face au coronavirus.

La Mutualité Française et l'ensemble des mutuelles ont également décidé de mettre en place **un socle commun de dispositifs** pour leurs adhérents individuels et entreprises. Enfin, en tant qu'acteur global en santé, la Mutualité Française **participera à toute réflexion et initiative de soutien aux professionnels de santé** qui rencontrent des difficultés économiques dans la période de confinement.

#### Les établissements et services de soins mutualistes en 1<sup>ère</sup> ligne

Pour faire face collectivement à la crise, **les mutuelles sont au rendez-vous**.

Avec notamment **les hôpitaux et cliniques mutualistes** qui accueillent les patients atteints du coronavirus, en réorganisant les services et en déprogrammant les soins non urgents :

- **L'Institut Mutualiste Montsouris à Paris** a ouvert des unités dédiées à la prise en charge des patients atteints du Covid-19 avec 80 lits d'hospitalisation et 48 lits en service de réanimation.
- La Mutualité Française Loire Haute-Loire a réorganisé toutes ses équipes et ses structures. Ainsi, **la clinique mutualiste Bellevue de Saint-Etienne** a augmenté ses capacités d'accueil en réanimation avec 30 lits (au lieu de 8) et a mis en place un service dédié aux patients atteints du coronavirus.
- **La Mutualité Française Bourguignonne - SSAM** a constitué, en Côte-d'Or, une équipe mobile qui intervient en renfort aux côtés des équipes du CHU. Elle est formée de 13 soignants issus de ses Ehpad, services de soins infirmiers à domicile ou cliniques. Elle intervient, à la demande des urgences, au domicile des patients et dans les structures médico-sociales pour y réaliser les prélèvements nécessaires à l'établissement du diagnostic du Covid-19.
- **Hospi Grand Ouest et ses 10 cliniques mutualistes en Bretagne et Pays de la Loire** s'organisent avec les établissements publics de chaque territoire, pour prendre en charge de manière coordonnée les patients. Les cliniques mutualistes d'Hospi Grand Ouest figurent parmi les établissements de santé retenus par les Agences régionales de santé dans les lignes d'interventions graduées de prise en charge des patients et en soutien des Centres Hospitaliers.
- **La MGEN a préparé ses établissements, comme l'ESSRIN de Maisons-Laffite**, à accueillir des personnes malades du Covid-19 en renfort, tout en maintenant une attention particulière à ses patients habituels en dialyse.
- **D'autres cliniques, comme l'établissement Beau Soleil du Groupe EMSS à Montpellier**, ont déployé des postes pour assurer plus de 90 % de leurs consultations à distance.



En réorganisant **nos Ehpad** pour protéger au mieux les résidents en maintenant le plus possible les liens avec familles :

- **La Mutualité Française Puy de Dôme Loire Haute-Loire** a lancé une hotline dans les Ehpad pour faire le lien entre les résidents et leur famille. Et, pour apporter des conseils à l'ensemble des équipes soignantes, une hotline gériatrique en appel téléphonique ou en visioconférence a également été mise en place ainsi qu'une ligne avec des psychologues pour les patients, les familles et le personnel soignant.

En réorganisant **nos centres de santé** pour continuer à accueillir les urgences et ne pas provoquer une charge supplémentaire pour les hôpitaux, mais aussi pour suivre en soutien des hôpitaux les patients atteints par le coronavirus. Deux centres mutualistes ont été réorganisés pour être dédiés à la gestion du Covid19. Ils prennent en charge des patients qui sont ou seraient infectés par le virus :

- **Le centre de santé mutualiste de Lons-le-Saunier**, dans le Jura
- **Le centre de santé du Square de la Mutualité, à Paris.**

D'autres centres se sont organisés pour recevoir les patients présentant des symptômes du Covid-19 et poursuivre les autres activités médicales en téléconsultation, comme par exemple le centre MGEN Vaugirard à Paris 15<sup>ème</sup>.

En assurant la **garde des enfants** pour les personnels soignants dans une vingtaine des 240 crèches mutualistes :

- **La Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH)** propose pour les professionnels de santé une solution de garde d'enfants avec la start-up Gens de Confiance en dehors des heures d'accueil classiques.

Mais également en proposant de **nouveaux services** :

- **Les pharmacies mutualistes Centre-Val de Loire** proposent un service de livraison à domicile pour les personnes fragiles.
- **La Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH)** propose aux professionnels de santé pour les aider à faire face aux conditions difficiles d'exercice qu'ils traversent actuellement, un dispositif d'accompagnement psychologique disponible 24h/24 et 7j/7. Un numéro vert et une application sont mis à disposition.
- **Tech'Air, entité du groupe VYV3**, établissement et service d'aide par le travail (Esat), avec des ateliers de Tissonvilliers, à Villiers-le-Bel, fournit tous les composants essentiels à l'assemblage d'un respirateur à l'entreprise Air Liquide, unique producteur de ce dispositif médical en France. Toutes les autres activités de Tech'Air ont été arrêtées pour que les 40 salariés travaillent exclusivement sur les produits liés à la lutte contre le Coronavirus.

Chaque jour, d'autres équipes se mobilisent et proposent des réponses et solutions.

Thierry Beaudet, Président de la Mutualité Française témoigne : « *Dans cette crise sans précédent, nos 2 800 établissements et services mutualistes s'engagent pour soigner les malades du coronavirus, mais aussi pour maintenir l'accès aux soins des plus fragiles et les accompagner à domicile. Des milliers de salariés mutualistes sont sur le terrain chaque jour en première ligne auprès des Français, dans nos hôpitaux, ou centres de soins, nos Ehpad, ou à domicile auprès des personnes en perte d'autonomie ou encore dans nos crèches. Nous sommes fiers de nos soignants et de l'ensemble de nos personnels.* »



## Soutenir les plus fragiles

Actuellement, la priorité est d'assurer la continuité des droits pour les 35 millions d'adhérents protégés par les mutuelles.

Les mutuelles s'engagent également à mettre en place **un socle commun de dispositifs avec la prise en charge des arrêts de travail** déclenchés pour les personnes vulnérables, ainsi que le **maintien des garanties et des prestations en cas de chômage partiel** en prenant les indemnités de chômage partiel comme assiette des cotisations appelées.

Pour les très petites entreprises (TPE) et les travailleurs non-salariés en difficulté, **les mutuelles conservent en garantie tous les contrats** pendant la période de confinement et **accompagnent au cas par cas les demandes pour suspendre ou reporter les versements**.

Enfin, en protégeant ceux qui rencontrent le plus de difficultés avec notamment **la mobilisation de fonds d'aide sociale mutualiste qui permettront de répondre aux situations individuelles les plus difficiles**.

De nombreuses mutuelles ont décidé d'aller encore plus loin dans les garanties et solutions proposées, par exemple :

- **Ampli Mutuelle** a adopté la suppression des franchises (habituellement de 14 à 30 jours en fonction des contrats) de leurs garanties sur les indemnités journalières pour les professionnels de santé en arrêt de travail entre le 12 mars et le 30 juin en raison du confinement ou de la maladie.
- **Le Groupe Pasteur Mutualité** se mobilise pour créer un fonds d'action mutualiste qui permettra de répondre aux situations individuelles les plus difficiles.

**A ce jour, les mutuelles ont mobilisé plus de 150 millions d'euros à travers leurs différentes initiatives.**

## Soutien aux professionnels de santé impactés par la crise sanitaire

Les professionnels de santé, établissements de soins et centres de santé sont mobilisés pour lutter contre cette épidémie et ses conséquences sanitaires. Mais ils peuvent être aussi fragilisés financièrement dans cette période de confinement. C'est pourquoi **la Mutualité Française est disponible pour participer, aux côtés de l'Assurance Maladie Obligatoire, à toute réflexion et initiative de soutien aux professionnels et établissements de santé, dans le cadre du travail annoncé aujourd'hui par le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran.**



## À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 540 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1<sup>er</sup> acteur privé de prévention santé avec plus de 8 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.



### Contact presse

Mélody TONOLLI

01 40 43 30 53

[melody.tonolli@mutualite.fr](mailto:melody.tonolli@mutualite.fr)



Photos de la Mutualité Française  
disponibles sur [flickr](#)